

# L'info **air** de la Loire



Les indices du  
**semestre**

Les épisodes de  
**pollution**

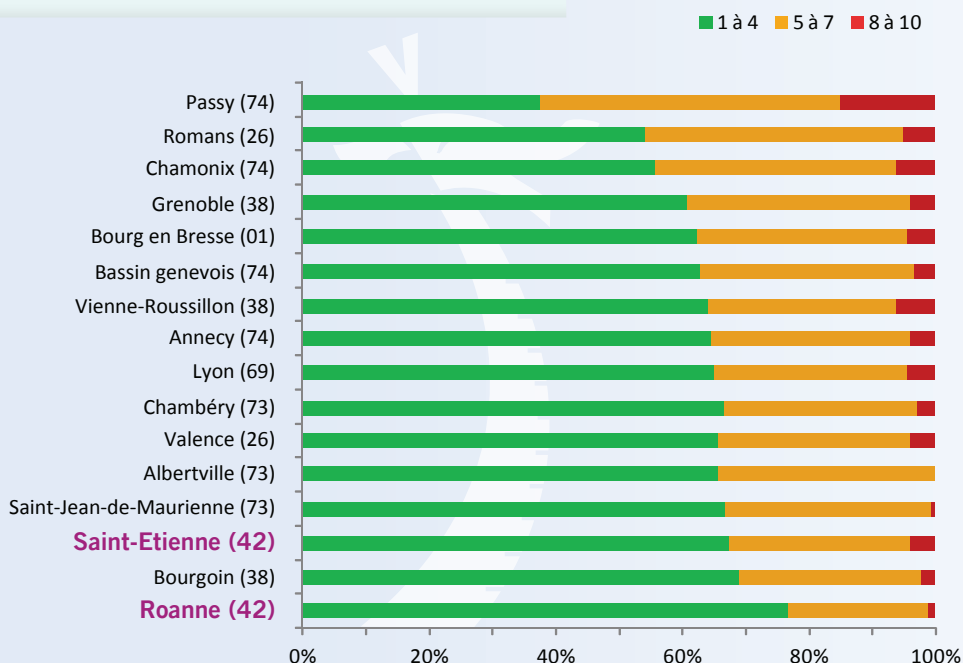
Que dit le  
**réseau fixe ?**

1er semestre 2014

## Les indices du semestre en un clin d'oeil

En ce premier semestre de l'année 2014, la qualité de l'air est considérée comme bonne à très bonne environ deux journées sur trois sur l'agglomération de Saint-Etienne, et environ trois journées sur quatre pour l'agglomération roannaise. L'ozone a été le polluant majoritaire lors du calcul de l'indice de qualité de l'air au quotidien, notamment à Roanne.

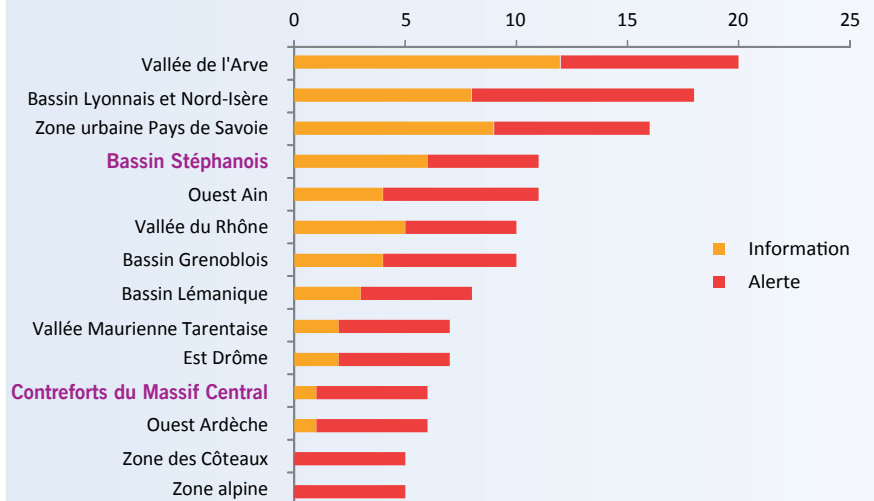
Répartition des indices de qualité de l'air  
1<sup>er</sup> semestre 2014



# Les épisodes de pollution

Nombre d'activations du dispositif préfectoral en cas d'épisode pollué  
du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2014

Durant la première quinzaine de mars, un épisode pollué d'ampleur nationale, dû à des niveaux importants de particules fines, a touché la région et notamment le «Bassin Stéphanois». Les conditions météorologiques favorables à l'accumulation des particules (absence de précipitations, inversions de températures à basse altitude) associées à des émissions conséquentes (issues du trafic, des activités industrielles et agricoles) ont donné lieu à cet épisode de pollution. Sur les 6 premiers mois de l'année, ces épisodes pollués ont provoqué 11 jours d'activation d'un dispositif préfectoral sur le Bassin Stéphanois, dont 5 consécutifs du 12 au 16 mars. Le territoire rural a aussi été touché mais dans une moindre mesure (6 jours)



## Que dit le réseau fixe ?

Depuis le début de l'année, par rapport à la réglementation annuelle, les valeurs cibles et limites n'ont pas été dépassées pour l'ozone, le dioxyde d'azote et les particules sur la Loire. Cependant, la valeur cible concernant l'ozone qui permet 25 jours de dépassement annuel du seuil journalier de 120 µg/m<sup>3</sup> sur 8 heures a déjà été franchie à 15 reprises dans le Pilat au cours du mois de juin.

Nombre de dépassements de seuils mesurés sur les sites de surveillance de la Loire  
du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2014

la plus basse / la moyenne / la plus haute



**PM<sub>10</sub>**

**Valeur limite**  
50 µg/m<sup>3</sup> journalier  
35j de dépassements / an

Toutes nos mesures sur [www.air-rhonealpes.fr](http://www.air-rhonealpes.fr)

